

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Dénoncer le manque d'application de la réglementation ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement)

Notre association

Fondée en 1968, France Nature Environnement se bat pour la protection de la nature et de l'environnement. Reconnue d'utilité publique en 1976, France Nature Environnement est présumée satisfaire aux obligations du contrat d'engagement républicain. Une équipe fédérale composée de près de 180 bénévoles et 45 salarié·es, s'y investit au quotidien. Au total, notre fédération regroupe 6 209 associations de protection de la nature et de l'environnement. Ensemble, nous poursuivons le même but : faire progresser la protection de la nature en France, avec la conviction que la parole d'une fédération est toujours plus puissante que la somme des paroles individuelles.

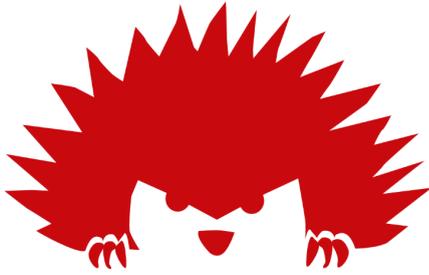
Mission

Objectif:

Inciter les pouvoirs publics à renforcer la législation et les contrôles des ICPE en visibilisant les non-respects de la réglementation des installations classées par les industries et leurs conséquences environnementales et sanitaires.

Description des missions

- Déploiement d'actions visant à visibiliser les défauts d'application de la réglementation ICPE par les industriels sur les territoires
- Accompagner les associations du mouvement pour qu'elles deviennent des vigies de l'application de la réglementation ICPE par les industriels (formation des bénévoles et salarié.es du mouvement, diffusion du plaidoyer)



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

- Participer à des réunions en Visio pour partager ma situation locale avec les autres associations FNE / FNE national
- Travailler sur le bilan décevant de fonctionnement des instances de concertation avec l'illustration des CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques)
- Lutter contre le détricotage du droit de l'environnement et analyser les nouveaux textes législatifs et réglementaires pour contribuer aux consultations publiques

Compétences

Vous avez une bonne connaissance de la réglementation ICPE.
Vous souhaitez contribuer aux réflexions du réseau Risques et impacts industriels de FNE et alimenter son plaidoyer pour dénoncer le manque d'application de la réglementation ICPE et ses impacts sur l'environnement et la santé humaine.

Autres conditions requises

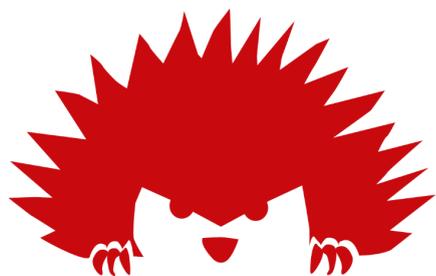
- L'adhésion à une association adhérente directe ou indirecte de FNE est obligatoire pour prendre part à ce projet

Si vous souhaitez vous engager à nos côtés pour défendre les intérêts du vivant n'attendez plus !

Début de la mission : dès que possible (Le projet durera de 2024 à 2025)

Lieu de la mission: Dans votre localité, près de chez vous !

Fréquence de la mission : (A préciser) Il faut prévoir du temps pour organiser les échanges et capitalisation des retours d'expériences en Visio donc au moins quelques demi-journées par an.



**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

Pour postuler, envoyez un mail à Pierrette Saupin, responsable du pôle Prévention :

Pierrette.saupin@fne.asso.fr